

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 1241

présenté par

M. Pajot, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et Mme Le Pen

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 15 par la phrase suivante :

« Ils font l'objet d'une publication dont les modalités sont déterminées par un décret en Conseil d'État. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Afin de sécuriser la situation souvent particulièrement fragile des producteurs, il est nécessaire de porter à la connaissance du public les indicateurs relatifs aux coûts de production.